



## ACTEUR PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE (PRAP IBC)

RÉF. PRAPIBC/S/FI/2020/V1



**Lieu**

Selon demande



**Tarif**

Sur devis



**Durée**

14 heures



**Prérequis**

Aucun



**Effectif**

10 participants max



**Public**

Personnel des secteurs de l'industrie, du bâtiment et du commerce ou en activité de bureau



**Référent pédagogique**

Marie Bera / Directrice  
Formatrice en  
Prévention des  
Risques Professionnels,  
habilitée par l'INRS  
06 88 81 29 05  
marie.bera@prev-it.com

### Objectifs

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

### Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Exposés, travaux en sous-groupe et exercices pratiques.
- Après un apport théorique sur les principes déterminants de l'activité physique et l'application sur des séquences audiovisuelles, le travail sera transféré à des études de cas sur le terrain.
- Des documents supports seront mis à disposition des stagiaires pour la réalisation des travaux, et une fiche de proposition d'amélioration sera réalisée et remise à l'équipe du groupe de travail.
- Matériel pédagogique spécifique servant aux exercices d'application pratique.
- Accès aux postes de travail concernés.

- Organisme de formation habilité PRAP IBC niveau 1 par le réseau prévention de l'Assurance Maladie-Risques professionnels / INRS disposant d'un formateur PRAP IBC certifié par l'INRS.

### Évaluation et validation

- La présence du stagiaire sur l'intégralité de la formation est un point incontournable pour la validation de ses journées de formation.
- Réussite à l'épreuve certificative.
- Remise d'une attestation individuelle de fin de formation.
- Délivrance d'un certificat acteur PRAP IBC valable 24 mois.



Déficience motrice



Déficience motrice (amputation)



Allergies



Maladies invalidantes



Maladies cardio-vasculaires



Déficience auditive



Déficience visuelle



Personne à mobilité réduite

Prenez contact avec le responsable pédagogique de l'organisme de formation qui étudiera votre situation et les possibilités d'accessibilité.



**Présentation de la formation : participants et attentes, objectifs, programme et organisation.**

### Jour 1

- Comprendre l'intérêt de la prévention.
- Connaître les risques de son métier.
- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.

### Jour 2

- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé.
- Proposer des améliorations de sa situation de travail.
- Faire remonter l'information aux personnes concernées.
- Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

**Bilan de formation : tour de table, évaluation de la formation, atteinte des objectifs pour chacun, axes d'amélioration, suggestions, remise des attestations.**

Voir le programme complet sur [prev-it.com](http://prev-it.com)